



Pour un développement responsable  
et durable du quartier de Montchat.

Monsieur le Maire de Lyon  
Hôtel de Ville  
1, place de la Comédie  
69001 LYON

Madame la Maire  
du 3eme arrondissement de Lyon  
18, rue François Garcin  
69003 LYON

Lyon, le 25 juin 2021

Objet : reconversion de l'ex-clinique Trarieux à Montchat- LYON 3

Monsieur le Maire de Lyon,  
Madame la Maire du 3eme arrondissement de Lyon,

Le 7 juin dernier, le projet de reconversion de l'ex-clinique Trarieux a donné lieu à une conférence de presse organisée en catimini par vous et les acteurs de ce projet afin de le présenter officiellement.

Ainsi que plusieurs membres de notre association ont pu l'exprimer lors de votre venue à l'école Condorcet le 11 juin dernier, nous sommes très mécontents du fait que notre association n'a pas été informée, et encore moins conviée à cette conférence.

Comme vous le savez, l'association J'aime Montchat a pour objet d'œuvrer pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat. Elle agit indépendamment de tout financement public ou privé, en dehors des contributions volontaires de ses membres. Dotée de la personnalité morale, elle est habilitée à représenter ses 550 membres. De ce fait, elle est parfaitement légitime à porter les avis de ses nombreux adhérents et à défendre l'intérêt collectif, ainsi qu'à être associée à la co-construction des projets immobiliers structurants pour la vie du quartier. Au vu de cela et des nombreuses démarches que nous avons entreprises auprès de vous et vos services depuis votre élection en juin 2020 en vue de co-construire un projet respectueux de l'environnement et des équilibres globaux du quartier de Montchat, vous ne pouviez nous tenir à l'écart de cet événement.

Nous déplorons cette attitude qui marque un réel mépris pour nos adhérents et va à l'encontre des principes qui fondent la démocratie participative que vous ne cessez pourtant de prôner. La concertation ne peut se limiter à déposer des contributions dans le cadre de la concertation préalable ouverte pour la modification n° 3 du PLU-H. Votre devoir d'élus est de répondre aux

1

questions de vos administrés contenues dans leurs mails et courriers, de les écouter et de prendre en compte leurs avis en phase amont des décisions. Or, force est de constater que cela n'a pas été le cas (en dépit de ce que vous avez pu indiquer à la presse le 7 juin dernier).

L'exercice d'un mandat ne peut être considéré comme un blanc-seing.

Cette attitude est d'autant plus déconcertante qu'ont été associés à cette conférence de presse trois membres du « collectif Montchat », instance non représentative des habitants du quartier et dont l'indépendance vis-à-vis des promoteurs est sujette à caution.

En effet, d'une part, la « branche nature » de ce collectif bénéficie indirectement de sommes d'argent conséquentes de la part d'ADIM par le truchement de la LPO avec laquelle elle a noué un partenariat depuis l'été 2019 (Cf les deux documents en pièces jointes). D'autre part, ce collectif perçoit des avantages en nature non négligeables de la part du promoteur UTEI, propriétaire du local qu'il occupe depuis l'été 2019, en vertu d'une convention d'occupation précaire à titre gratuit conclue entre ce promoteur et la MJC de Montchat.

Au vu de ces éléments, il était particulièrement déplacé et choquant d'un point de vue éthique que ces trois « figurants », tous membres du conseil d'administration de la MJC de Montchat et vraisemblablement choisis à dessein, se présentent devant les journalistes comme représentant les habitants de Montchat pour approuver le projet en indiquant devant les caméras de BFM Lyon que « la seule chose qui nous semble importante est de préserver la petite jungle ».

La problématique posée par l'absence de notre association et la présence de membres de ce collectif n'a d'ailleurs pas échappé à la plupart des journalistes, à l'instar de Radioscoop qui a souligné dans son article que « trois représentants du collectif Montchat ont validé le nouveau visage du site, sauf que ces trois invités apparaissent très proches de tous les décideurs, tandis que J'aime Montchat, véritable opposante au projet, n'a pas été conviée ».

Cette lettre adopte un ton que nous aurions voulu éviter, mais que le mépris dont vous faites preuve à notre égard nous oblige à prendre. Nous sommes désolés d'avoir été poussés dans l'adversité alors que nous étions dès notre rencontre, en mars 2020, dans une logique de co-construction.

Notre association porte un projet tourné vers les générations futures, la préservation de la nature en ville et de la biodiversité existante sur ce site d'exception, et des intérêts collectifs. En effet, comme nous l'avons exprimé à maintes reprises, nous aspirons

- à zéro artificialisation des espaces de pleine terre existants ;
- une jonction du parc de la Clinique avec celui de Chambovet (avec des jardins partagés de part et d'autre), et un accès à cet ensemble vert à partir de l'entrée de l'ex-clinique située rue Trarieux dans le prolongement de la trame verte qui chemine par l'avenue Lacassagne.
- une densification mesurée de ce site, au regard du manque d'infrastructure manifeste de ce quartier qui connaît une forte croissance de sa population depuis quelques années.

A ce jour, nous ne disposons d'aucune information officielle sur ce projet qui ne nous semble absolument pas pouvoir être qualifié d'exemplaire, tant en ce qui concerne sa genèse (un PLU-H taillé sur mesure pour favoriser les intérêts financiers d'opérateurs privés), que sa méthode

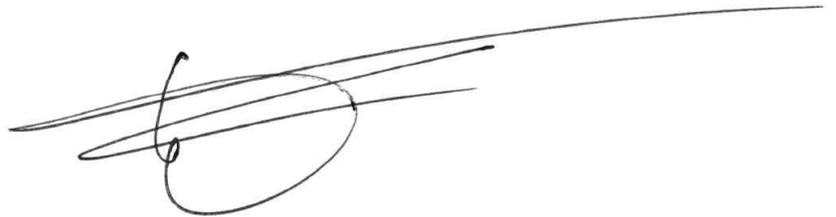
d'élaboration qui a écarté la participation des citoyens, et son résultat qui nous semble très éloigné des fondamentaux de la politique écologique.

Au vu de ce qui précède, nous vous sollicitons une communication de votre part de l'ensemble des éléments de ce projet remanié qui a donné lieu au dépôt d'un nouveau permis de construire, et ce, dans les meilleurs délais. En effet, le courrier très laconique que nous a adressé Monsieur Raphaël MICHAUD (daté du lendemain de la conférence de presse) ne nous renseigne aucunement.

Par ailleurs, il serait inconcevable que le Maire de Lyon signe le permis de construire alors que la nouvelle OAP intégrée au projet de modification n°3 du PLU-H n'a pas encore été soumise à enquête publique et que de nombreux habitants se sont exprimés par écrit (essentiellement par mails) pour un projet plus mesuré lors de la phase de concertation préalable.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire de Lyon, Madame la Maire du 3eme arrondissement, l'expression de nos salutations respectueuses.

Laurent ROCHET,  
Président de l'association J'AIME MONTCHAT



PJ : Invitation à une réunion « enracinons la nature » en juin 2019 diffusée très largement dans le quartier et montrant le partenariat avec ADIM & Slide présenté par le collectif Montchat lors de cette réunion qui fait état d'une participation financière d'ADIM.

Copies :

- Monsieur Raphaël MICHAUD, adjoint au Maire de Lyon, en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- Monsieur Nicolas HUSSON, adjoint au Maire de Lyon en charge de la biodiversité, de la nature en ville et de la protection animale,
- Monsieur Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon,
- Madame Béatrice VESSILIER, 2eme Vice-Présidente urbanisme et cadre de vie - Métropole.
- Monsieur Pierre ATHANAZE, 11eme Vice-président environnement - Métropole.
- Madame Isabelle PETIOT-VASSELIN, 20eme Vice-Présidente de la Métropole (tête de liste circonscription Lyon-Est aux dernières élections métropolitaines)
- Roger BADET, Hélène BARONNIER, Christian BELLON (association J'Aime Montchat)

Pièce jointe 1 :

Invitation à une réunion « enracinons la nature » en juin 2019 diffusée très largement dans le quartier et montrant le partenariat avec ADIM/VINCI.

**REUNION PUBLIQUE**  
**mercredi 26 juin à 19h**  
à l'espace Elsa Triolet

**ENRACINONS LA NATURE  
À MONTCHAT !**

Montchat Nature et la LPO  
vous invitent à construire  
un grand et beau projet  
de biodiversité  
dans notre quartier.

*Quels que soient votre âge, vos  
compétences et disponibilités  
rejoignez nous !*

Vous ne pouvez pas être présent,  
mais le projet vous intéresse ?  
contactmontchatnature@gmail.com

Financement  
ADIM / VINCI

Pièce jointe 2

Slide présenté par le collectif Montchat lors de cette réunion qui fait état d'une participation financière d'ADIM.

Les éco-initiatives fleurissent à Montchat...

**= Des structures militantes qui n'ont qu'un intérêt :  
agir pour le vivant et le bien commun**

**Le Projet :**

- enrichir la biodiversité **sur l'ensemble** du quartier de Montchat.
- un projet pilote
- soutien: mairie du 3
- **Financements à venir: ville, Adim, métropole et autre**
- coordination quartier: Montchat Nature
- coordination technique: LPO
- en 5 ans